Conspirations. Louis 18.
Dumond. Brothers
La Villeguerniot
Caignant
FRC 15734
Case FRC 15590

LISTE OFFICIELLE

DES INDIVIDUS PRÉVENUS ET ARRÊTÉS

POUR LA CONSPIRATION

Tendante à rétablir Louis XVIII sur le trône ; avec leurs noms, qualités, âges, profession, demeure et ce qu'ils ont fait depuis la révolution.

PLAN DE CETTE CONSPIRATION :

Avec le message fait par le directoire aux deux conseils ;

Et les extraits des interrogatoires par eux prêtés au bureau central, et des pièces officielles constatant cette conspiration, qui devoit renverser le gouvernement actuel, faire monter Louis XVIII sur le trône, et égorger quiconque avoit pris part à la révolution.

A PARIS,
De l'imprimerie de COESNON-PELLERIN, rue Nicaise, Maison Crussol, n°. 330.

THE NEWBERRY LIBRARY

Lisse des individus arrêtés comme prévenus de la conspiration tendante à renverser le gouvernement actuel, à rétablir Louis XVIII *sur le trône, et à égorger tous ceux qui ont pris quelque part à la révolution.*

Avec les noms, qualités, âges, profession, demeure, et ce qu'ils ont fait depuis la révolution.

Commissaires du roi Louis XVIII, *porteurs de ses pouvoirs.*

1°. Théodore Dunand, âgé de 33 ans, épicier de Paris, natif de St.-Ange, département de la Nièvre, demeurant rue de l'Oursine.

2. Brottier, abbé, natif de Clamecy, département de la Nièvre, employé dans la maison du roi, demeurant à Paris, rue de l'Égalité, n°. 4.

3. Charles Honorine Berthelot de la Ville Arnois, âgé de 46 ans, natif de Toulon, département du Var, ex-maître des requêtes, demeurant rue culture Ste. Catherine.

4. Le baron de Poli, natif du Palatinat en Allemagne, naturalisé français, s'étant en 1792 fait commissionner comme agent des salpêtres à Troies, département de l'Aube.

Agens du roi, qui étoient à Paris, pour commander les colonnes royales.

1. Malseigne, officier au régiment suisse de Château Vieux, émigré rentté, en fuite.

2. Le prince de Poix, émigré rentré, en fuite.

3. Le comte de Puisaye, ex-chef de la Vendée, en fuite.

4 Le marquis de Bouillé, celui qui commandoit les troupes chargées de faciliter le départ du roi, et émigré rentré, en fuite.

Agens subalternes et contre-révolutionnaires en sous-œuvre.

LABARILLERE, commandant de l'artillerie, à Paris, arrêté, prévenu d'intelligence avec les commissaires royaux.

DUBUISSON, commandant de l'artillerie, à Lafer, département de l'Aisne, en route, prévenu d'être prêt à livrer son artillerie au premier ordre.

DEBAR, auteur d'un plan d'organisation et de rétablissement de l'ancienne garde à pied et à cheval, arrêté, demeurant à Paris.

Individus impliqués dans la conspiration.

DUMAS, membre du conseil des anciens, ex-député au corps législatif, en 1792, émigré rentré, inscrit sur une des pièces comme ayant la confiance de Louis XVIII, et élevé par lui au ministère de la guerre, en liberté.

Le comte de ROCHETAU, chef d'une armée insurgée. Le chevalier Menard de Presles. Duverget, rédacteur du journal des élections, lié intimement avec Théodore Dunand, ainsi que Meillane, chez lequel il y a eu un souper à la fête des rois, où Dunand avoue avoir crié vive le roi avec toute la société. Le chevalier de Vernet. Il existe aussi dans les pièces une note signée de Jouanne d'Egrigny, ainsi que de Prelac, homme de loi à Villaine. Il est prouvé que le comte d'Artois devait arriver d'un instant à l'autre, et que le prince de Bourbon était attendu.

Extrait du message.

Le directoire annonce aux deux conseils que le plan d'organisation de la conspiration tendoit à renverser le gouvernement actuel pour faire monter Monsieur sur le trône; que l'audace de la faction royale est à son comble; que les écrivains qui prêchent hautement le royalisme l'enhardissent, il se plaint

également du caractère dont sont décorés quelques écrivains qui les rend plus dangereux. Il prévient que ses ministres ont sa confiance ainsi que les généraux, et qu'avec eux il espère sauver la république.

Extrait des registres du bureau central.

Sur l'abbé Brottier, qui convient avoir été impliqué dans l'affaire de Lemaitre, on a trouvé : 1°. un passe-port pour aller à Hambourg, qui était le lieu d'entrevue avec le roi.

2°. 29 billets de gardes de Paris et environs, et entr'autres pièces, 1°. une commençant par ces mots : La deuxième partie du compte adressé au roi ne nous est pas encore parvenue. 2°. Une autre : Le roi donne pouvoir à M. Brottier de ..... signée Louis, de notre règne le premier.... 3°. Une lettre du roi, en date de Véronne, avec un reçu. Je reconnois avoir reçu des agens du roi 25 louis, signé Rochefaut. Brottier a reconnu les pièces ci-dessus.

Sur Berthelot Villarnois il a été saisi : 1°. Le plan général de la contre révolution, en vingt-un articles commençant ainsi : « 1°. Poser par-tout des corps de-gardes aux barrières..... finissant par..... Faire une proclamation honorable pour les armées, et amicale pour les puissances étrangères ». Une autre pièce portant en tête : « Ordonner à tout fournisseur de continuer le service ». Et termine par ceci : « Faire condamner pour l'exemple tous ceux qu'on ne peut conserver sans danger. » Une troisième, portant à la fin : « Proportionner les pièces aux délits, et punir l'endurcissement. De plus, le portrait de Louis XVI, et une pièce de vers commençant par « Ce prince infortuné .... s'il ne sut pas régner, il sut du moins

mourir..... » Plus une tabatière en lanterne magique avec les figures artistement placées du roi, de la reine et de leur fils. Plus une pièce terminée : « Placer aux affaires étrangères Bénézech » et une note favorable au ministre Cochon.

Plan de conspiration trouvé sur Berthelot Delavillarnois.

» On devoit poser des corps-de-garde de gens sûrs à toutes les barrières et aux murs de clôture ; ne laisser entrer que les approvisionnemens et les fidèles attendus, lesquels répondroient au mot d'ordre convenu ; ne laisser sortir personne dans les premières vingt-quatre heures ; s'emparer des Invalides, de l'Ecole-Militaire, des magasins, des Feuillans, des télégraphes, des Tuileries, du Luxembourg et des maisons des ministres ; s'assurer du cours de la rivière au-dessus et au-dessous de Paris ; 300 hommes de Versailles, de Sèves ou de Paris suffiroient pour s'emparer des poudrières d'Essone, de Corbeil, du donjon de Vincennes, pour en faire une prison ou pour protéger la retraite en cas de besoin ; les habitans de Vincennes sont bons. Etablir au Temple le quartier-général et la résidence des représentans du roi ; intercepter les ponts ; contenir les faubourgs Antoine et Marceau par tous les moyens militaires ; établir une batterie à Montmartre pour contenir Paris et éclairer les routes du Nord.

Si la promesse de l'amnistie ne ramène pas chaque directeur, mettre leur tête à prix, et les déclarer traîtres au roi et à la patrie ; consigner les membres des deux conseils dans leurs maisons, surtout empêcher leur réunion et leur inspirer de la terreur ; s'assurer des municipalités, des jacobins et des principaux terroristes, rétablir la jurisdiction prévôtale et les anciens supplices ; au premier pro-

pos incendiaire faire juger prévôtalement ; brûler les journaux jacobins, du Père Duchêne, des Hommes Libres, de la Sentinelle, de l'Ami des Lois, du Rédacteur, des Défenseurs de la Patrie, etc, , arrêter leurs auteurs ; mettre en liberté tous ceux qui ne seroient pas en prison pour crime ; proclamer une amnistie, au nom du roi ; annoncer la paix comme prochaine ; ordonner aux juges de paix, aux tribunaux de continuer provisoirement leurs fonctions, au nom du roi ; faire une proclamation honorable pour les armées, et amicales pour les puissances étrangères ; faire garder honorablement, mais avec surveillance, les ambassadeurs étrangers, jusqu'au retour des couriers qui seront expédiés à leurs cours ; ordonner à tous les fournisseurs et agens de continuer leurs services ; faire circuler dans les rues de nombreuses patrouilles, ordonner l'ouverture des boutiques ; faire un approvisionnement de grenades, c'est le meilleur moyen de dissiper les attroupemens ; rendre à la gendarmerie son nom de maréchaussée et lui donner un chef, lui faire faire le service de Paris ; envoyer des proclamations dans les provinces, aussitôt que le roi auroit été proclamé à Paris ; déployer la plus grande sévérité contre les royalistes, qui se livreroient à des vengeances dans le moment où l'indulgence seroit proclamée au nom du roi ;

Nommer M. Vauvilliers directeur-général des approvisionnemens, que personne ne peut mieux administrer que lui ; nommer M. Hennin, ancien premier commis, ministre des affaires étrangères ; laisser Bénézech à l'intérieur ; mettre à la marine M. de Fleurieu ; à la justice, Siméon ou Paresseux ; aux finances, M. Vignolle des Granges, demeurant rue Saint-Florentin, vis-à-vis l'hôtel de l'Infantado ; au ministère des Indes ; Barbé-Marbois ;

81

au ministère de la police, laisser Cochon, ou y mettre Portalis. Mais Cochon a voté la mort du roi; ce seroit trop effaroucher les royalistes. Réunir les anciens agens de la police et les charger de remonter cette partie; abolir sur-le-champ les décades et le comput républicain, charger M. de Bar., ancien major de la garde de Paris, de recréer cette garde; ordonner aux anciens intendans de se rendre dans les provinces.

Extrait des interrogatoires.

Berthelot a dit que, présageant un mouvement, il avoit préparé, en cas de renversement du gouvernement, un plan et une proclamation, et l'avoit communiqué à Malo, parce qu'il le croyoit royaliste depuis l'affaire de Grenelle. Sur l'observation à lui faite que son plan portoit que s'il échappoit un directeur, il falloit mettre sa tête à prix? A répondu qu'il n'entroit pas dans son cœur d'attenter à la sûreté des gouvernans actuels; qu'il avoit désigné plusieurs représentans comme dignes de la confiance du roi, à cause de leur réputation.

On a trouvé sur lui; 1°. une lettre italienne, le discours manuscrit du député Lemer, du 12 fructidor, sur l'amnistie; une pièce de Barruel Beuvert, l'éloge et le testament de Louis XVI.

Brottier a reconnu toutes les pièces signées du roi et trouvées sur lui, ainsi qu'un plan de conjuration. Il a avoué ses liaisons intimes avec le comte de Roche tous chef d'une armée insurgée.

Dunaud nie tous les faits, sauf son souper de rois. Le baron de Poli avoit oublié jusqu'au nom de sa femme.

Tel est le précis exacte et fidèle de pièces lues à la tribune du corps législatif.

CAIGNART.